

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :

- Stéphane VALAT

Destinataires :

- Direction Générale des Services

Copies :

- Olivier Ballesta
- Hélène Velasco-Graciet

1/ PROCES-VERBAUX DES 15 ET 29 SEPTEMBRE 2016

➔ **La CFVU valide les procès-verbaux des 15 et 29 septembre 2016.**

2/ INFORMATION SUR L'ADMISSION EN MASTER

M. Ballesta informe la commission qu'un accord a été trouvé le 4 octobre entre le gouvernement, la CPU (Conférence des Présidents d'Universités) et la représentation syndicale pour la mettre en œuvre une nouvelle réglementation à la rentrée 2017. Ce texte de compromis vise à concilier 2 principes :

- la possibilité pour les universités de recruter en master 1 par concours ou examen de dossier. Les universités devront fixer les capacités d'accueil des formations en concertation avec le rectorat,
- un droit à la poursuite d'études en master pour les étudiants titulaires d'une licence dans le domaine.

La CFVU devra donc se prononcer avant janvier 2017 sur les capacités d'accueil ainsi que sur les modalités d'admission en M1. Ces informations seront portées à la connaissance des candidats sur un site d'information "Choisir mon master".

3/ MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES 2016/2017

Liste des MCC présentées :

Mention	Diplôme	Parcours type	Diplômes	VDI	VET
Arts	Licence	Arts plastiques	LAA16	LAA16/216	LAA1
Arts	Licence	Design	LAG16	LAG16/216	LAG1
Arts du spectacle	Licence	Théâtre	LAT16	LAT16/216	LAT1
Arts du spectacle	Licence	Cinéma et audiovisuel	LAC16	LAC16/216	LAC1
Histoire	Licence	Histoire	LBH16	LBH16/216	LBH1
Histoire	Licence	Histoire, langue, culture	LBL16	LBL16/316	LBL3
Histoire de l'art et archéologie	Licence	Histoire de l'art	LCH16	LCH16/216	LCH1
Culture humaniste et scientifique (expérimentale)	Licence	Culture humaniste et scientifique	LDH16	LDH16/216	LDH1
Humanités	Licence	Cultures modernes et contemporaines (L3)	LDS16	LDS16/316	LDS3
Lettres	Licence	Lettres	LDL16	LDL16/216	LDR1
Lettres	Licence	Enseignement, recherche	LDR16	LDR16/316	LDR3
Lettres	Licence	Métiers de l'écrit et intermédialité	LDM16	LDM16/316	LDM3
Lettres	Licence	Lettres classiques	LDC16	LDC16/216	LDC1
Philosophie	Licence	Anglais-philosophie	LEA16	LEA16/216	LEA1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Licence	Allemand	LKD16	LKD16/216	LKD1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Licence	Arabe	LLB16	LLB16/216	LLB1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Licence	Chinois	LLR16	LLR16/216	LLR1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Licence	Espagnol	LJP16	LJP16/216	LJP1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Licence	Portugais-Espagnol	LJ16	LJ16/316	LJ3
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Licence	Information communication - allemand	LKC16	LKC16/216	LKC1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Licence	Information communication - espagnol	LJC16	LJC16/216	LJC1
Langues Etrangères Appliquées	Licence	Anglais-arabe	LMB16	LMB16/216	LMB1
Langues Etrangères Appliquées	Licence	Anglais-chinois	LMR16	LMR16/216	LMR1
Langues Etrangères Appliquées	Licence	Anglais-espagnol	LME16	LME16/216	LME1
Langues Etrangères Appliquées	Licence	Anglais-portugais	LMJ16	LMJ16/216	LMJ1
Information-communication	Licence	Allemand-information communication	LSD16	LSD16/216	LSD1
Information-communication	Licence	Espagnol-information communication	LSE16	LSE16/216	LSE1
Musicologie	Master	Musique et culture	MAM16	MAM16/116	MAM1
Etudes sur le genre	Master	Médiations, cultures langues	MAL16	MAL16/116	MAL1
MEEF	Master	Musique	MFM16	MFM16/116	MFM1
Lettres et humanités	Master	Recherche en études littéraires	MDR16	MDR16/116	MDR1
Direction des projets ou établissements culturels	Master	Ingénierie de projets culturels et interculturels	MDF16	MDF16/116	MDF1
Histoire de l'art	Master	Histoire de l'art	MCI16	MCT16/116	MCT1
Histoire de l'art	Master	Art antique	MC16	MC16/216	MC12
Histoire de l'art	Master	Art médiéval	MC16	MC16/216	MC12
Histoire de l'art	Master	Art moderne	MCK16	MCK16/216	MCK2
Histoire de l'art	Master	Art contemporain	MCL16	MCL16/216	MCL2
Patrimoine et musées	Master	Médiation de l'architecture et du patrimoine	MCS16	MCS16/216	MCS2
Philosophie	Master	Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société	MEA16	MEA16/116	MEA1
Philosophie	Master	Soin, éthique et santé	MES16	MES16/216	MES2
Français langue étrangère	Master	Français langue étrangère	MNL16	MNN16/116	MNN1
Français langue étrangère	Master	Environnements numériques et formations hybrides	MNL16	MNL16/216	MNL2
Français langue étrangère	Master	Coordination pédagogique et diversification des publics	MNP16	MNP16/216	MNP2
Langues étrangères appliquées	Master	Management d'événements nationaux et internationaux	MMM16	MMM16/116	MMM1
Langues étrangères appliquées	Master	Management de projets transfrontaliers	MMP16	MMP16/116	MMP1
Langues étrangères appliquées	Master	Économie du vin, œnotourisme, interculturelité	MMV16	MMV16/116	MMV1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Master	Etudes germaniques-identités, médiations, multiculturalité	MKD16	MKD16/116	MKD1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Master	Etudes anglophones	MIA16	MIA16/116	MIA1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Master	Etudes chinoises	MLR16	MLR16/116	MLR1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Master	Etudes hispaniques et hispano-américaines	MJE16	MJE16/116	MJE1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Master	Etudes japonaises	MLH16	MLH16/116	MLH1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Master	Etudes slaves	MKK16	MKK16/116	MKK1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Master	Etudes slaves et interculturelité	MKI16	MKI16/116	MKI1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Master	Etudes basques	MJI16	MJI16/116	MJI1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Master	Les Andalus : domaines historiques arabophones et ibériques	MJA16	MJA16/116	MJA1
Management et commerce international	Master	Commerce international et pays émergents	MMI16	MMI16/116	MMI1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Master	Traduction pour l'édition	MIT16	MIT16/216	MIT2

➔ La CFVU valide la 3^{ème} vague (licence, LP et master) de MCC 2016/2017.

En dépit de la défaillance constatée dans le circuit de remontée des MCC, il est impératif d'en informer le plus rapidement possible les étudiants et de lancer la mise en œuvre des examens de janvier 2017.

Il est décidé que les MCC encore en suspens seront présentées pour information à la CFVU du 17/11/2016.

Liste des MCC encore en suspens en raison du contrôle des mutualisations.

Mention	Diplôme	Parcours type	Diplômes	VDI	VET
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Licence	Anglais	LIA16	LIA16/216	LIA1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Licence	Portugais	LJT16	LJT16/216	LJT2
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Licence	Japonais	LLH16	LLH16/316	LLH1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Licence	Russe	LKK16	LKK16/216	LKK1
Langues Etrangères Appliquées	Licence	Anglais-italien	LMF16	LMF16/216	LMF1
Langues Etrangères Appliquées	Licence	Anglais-japonais	LMH16	LMH16/216	LMH1
Langues Etrangères Appliquées	Licence	Anglais-russe	LMK16	LMK16/216	LMK1
Lettres, langues	Licence	Lettres BABEL : langues et cultures du monde	LJO16	LJO16/216	LJO1
Sciences du langage	Licence	Sciences du langage	LNS16	LNS16/216	LNS1

4/ Projet d'expérimentation locale du projet national de connaissance des coûts

M. Danède présente le projet. Celui-ci a débuté fin 2013 avec notamment la constitution d'un comité de pilotage national.

17 établissements expérimentateurs : 12 universités et 5 écoles d'ingénieurs

Evolution envisagée : déploiement progressif à partir de 2017 pour anticiper et préparer un dialogue contractuel avec le ministère.

L'intérêt pour UBM :

- pouvoir se comparer,
- aider à la prise de décision stratégique : trouver des marges de négociations et modalités de tarification améliorées (Diplômes Universitaires, préparation à l'agrégation,...)
- préparer la mise en place d'une comptabilité analytique ; obligation réglementaire.

Quelle place doit-on donner au pilotage par les coûts car le coût n'est pas une donnée objective mais un simple indicateur. Un pilotage par les coûts nécessite une stratégie : l'usage des données de coûts doit varier dans le temps et dans l'espace.

Méthodologie de connaissance des coûts complets (coûts directs + indirects):

Quelles sont les activités de l'enseignement supérieur pour lesquelles on souhaite connaître les coûts ?

- Formation : formations accréditées et hors champ accréditation
- Recherche : formation doctorale, activités de recherche, création et exploitation de plateformes scientifiques et technologiques,
- Support : gouvernance, pilotage, patrimoine immobilier, système d'information et numérique,
- Soutien : documentation, appui à la formation et à la recherche, vie étudiante

} Coûts indirects

Nécessité d'un référentiel commun pour l'étude des coûts :

Référentiel disciplinaire commun formation /recherche, issu de la nomenclature européenne, compatible avec l'accréditation.

Il comprend 4 grands domaines de formations :

- sciences du vivant;
- sciences de la matière, de la terre et de l'univers;
- mathématiques, sciences et technologies de l'information et de la communication, ingénierie et systèmes;
- sciences humaines et sociales (UBM).

Ces domaines sont eux-mêmes subdivisés en sous domaines (ex pour SHS : Normes, institutions; Sociétés dans l'espace et dans le temps; ...) et niveaux de formations (DUT, licence, licence pro, master,...) sur lesquels coûts et revenus doivent être déterminés.

Examen des coûts des activités à UBM sur 2013/2014 :

Coûts directs

- Plus de 61 % des coûts sont issus des activités principales de formation (33%) et de recherche (28 %) ; soit 51 349 028 €,
- Les coûts de formations accréditées représentent l'essentiel avec 30% des coûts totaux (les formations non accréditées (3%)) ;

Coûts indirects

- un peu moins de 38 % de nos coûts sont provoqués par nos activités de soutien et de support ; 14% pour le soutien et 24% pour le support ; soit 32 193 490 €.

Focus sur l'activité de formation :

- Les ressources nécessaires à la couverture des besoins de formation sont subventionnées à 88% par l'état, 12% de ressources propres (dont droits d'inscriptions (± 2 millions), ressources formation continue (854 000), formation en apprentissage (111 000), Taxe d'Apprentissage (239 000), fonds privés, fonds publics (100 000),
- L'essentiel des coûts directs de formation (96%) sont constitués par le coût des personnels enseignants : 26 578 582 €

A coût complet, la part de la formation représente 58% (48 250 242 €) du coût total et la recherche 42% (35 292 276 €).

Calcul de coût complet à l'étudiant par type de formation :



Coûts Formation(s)

	Formation	Coût total	Nombre étudiants (IA)	Coût complet à l'étudiant
Formations Accréditées	DUT	5 074 593 €	784	6 473 €
	Licence (s)	26 036 970 €	8 641	3 013 €
	Licence(s) Pro	1 297 750 €	254	5 109 €
	Master(s) <small>(dont master 300000 étudiants)</small>	8 464 840 €	2 241	3 777 € <small>(à 707 €/an par étudiant global)</small>
	Master(s) Meef	2 096 955 €	487	4 306 €
	DAEU	390 953 €	328	1 192 €
	Autres Diplômes	486 253 €	411	1 183 €
	Sous-Total 1	43 848 313 €	13 146	3 335 €
Formations Non Accréditées	D.U.	1 817 822 €	561	3 240 €
	Autres Formations	2 505 199 €	1 055	2 375 €
	C2I	78 908 €	85	928 €
	Sous-Total 2	4 401 929 €	1 701	2 588 €
	ETB- Ttes Formations	48 250 242 €	14 847	3 250 €

- Coût moyen étudiant de l'établissement : 3 250 €
- A partir d'une étude à coûts complets, on constate que nos formations non accréditées ne sont pas auto financées.

- Parmi les établissements expérimentateurs, l'UBM se situe parmi les établissements ayant un coût moyen étudiant faible (2500 à 3000 euros pour les plus faibles ; 8000 à 10000 euros pour les plus élevés). *Nb : les coûts formation par étudiant varient selon la typologie d'établissements et les domaines disciplinaires.*

Conclusions :

- Incitation à couvrir les charges directes,
- En formation continue, tarifier à coûts complets afin d'assurer l'autofinancement des formations et parce qu'il s'agit d'un secteur concurrentiel.

5/ MODELE DE REPARTITION DE L'ALLOCATION DE FONCTIONNEMENT DES UFR POUR LE BUDGET 2017

En application de la loi ESR, le Conseil d'Administration (CA) vote (intervenu le 30/09/2016) l'enveloppe financière allouée au fonctionnement des 3 UFR et la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) du Conseil Académique vote la répartition de cette enveloppe entre les composantes.

Pour 2017, l'objectif est de renforcer le rôle de pilotage budgétaire des UFR en rénovant le modèle d'allocation des UFR : socle budgétaire de 245000 € (238662 € en 2016) à répartir selon les critères définis (Cf. infra). Celui-ci est abondé par l'ensemble des ressources propres (la taxe d'apprentissage, la formation continue et les prestations de service) de manière anticipée.

Afin de ne pas trop modifier les équilibres en place, l'établissement a fait le choix de réajuster le modèle théorique par un arbitrage politique en tenant compte des spécificités internes à chaque composante.

Modèle d'allocation

Critères :

- Nombre d'étudiants : effectifs licence et master, avec coefficient (*4) pour les inscrits en formation professionnelle (représente environ 70% de l'allocation),
- Volume des heures complémentaires assurées par des intervenants extérieurs (n-1) (30% de l'allocation),
- Ajout des dépenses spécifiques sous forme forfaitaire : antennes d'Agen et Bayonne.

Recettes propres

- Délégation de 100% de la taxe d'apprentissage pour chaque UFR (n-1) ;
- Délégation de 80% des prestations de services (Langues) sans déduire à la source la masse salariale des personnels administratifs ;
- Valorisation à hauteur de 20% des recettes de formation continue pour chaque UFR (actuellement 10% pour les formations générales et 50% pour les pros).

Résultats du modèle

	TOTAL	crédits ouverts 2016	variation (montant)	variation (%)
UFR Humanités	121 957 €	111 252 €	10 705 €	10%
UFR Langues et civilisations	162 713 €	162 851 €	-138 €	0%
UFR STC	87 315 €	129 048 €	-41 733 €	-32%
TOTAL	371 985 €	403 151 €	-31 166 €	-8%

La somme du modèle et des ressources propres conduit à une dotation globale de 371 985 euros alors que les crédits ouverts en 2016 s'élevaient à 403 151 euros.

Le CA ayant voté un montant de l'enveloppe à hauteur de 412 815 euros, la répartition de la différence est réalisée par arbitrage en tenant compte notamment des crédits ouverts en 2016.

Arbitrage

	modèle 2017	montants affectés	crédits ouverts 2016	écart / 2016
UFR Humanités	121 957	120 226	111 252	8 974 €
UFR Langues et civilisations	162 713	163 391	162 851	540 €
UFR STC	87 315	129 198	129 048	150 €
TOTAL	371985	412815	403151	9 664 €

La commission s'interroge sur le résultat du modèle au regard l'important déséquilibre constaté pour l'UFR STC qui suppose un réajustement important en sa faveur.

Les spécificités de l'UFR STC tiennent à des effectifs étudiants inférieurs, à des formations professionnelles (plus coûteuses) plus nombreuses, à un assèchement d'une grande partie de ses ressources propres (C2i) et un taux d'exécution des dépenses plus élevé que dans les 2 autres UFR.

Malgré les imperfections reconnues du modèle, il est insisté sur la politique d'incitation des composantes à développer leurs ressources propres. Le modèle de répartition ne doit aboutir dans l'immédiat à un déséquilibre du fonctionnement actuel des UFR.

➔ **La CFVU adopte le modèle de répartition de l'allocation de fonctionnement des UFR pour le budget 2017**

6/ CONVENTION DE FORMATION DAEU: UBM/TALIS-ITINERAIRE EMPLOI°

Le partenaire, Talis Itinéraire Emploi / TIE, propose aux salariés et aux demandeurs d'emploi des parcours de formation personnalisés et adaptés au marché local du travail.

Objet de la convention : un programme de formation au DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) sur la plateforme E-campus sera ouvert à 15 stagiaires de Talis du 26/09/2016 au 30/07/2017.

La commission s'interroge sur les modalités de résiliation de la convention. Le texte demande plus de précisions sur le devenir des stagiaires si la résiliation intervient en cours de formation. Mme Carribon fera lors de la CFVU du 17/11 un point d'information sur l'article 5 relatif aux modalités de résiliation.

➔ **La CFVU valide la convention sur le DAEU entre l'Université Bordeaux Montaigne et TALIS-Itinéraire emploi.**

7/ QUESTIONS DIVERSES

Points abordés :

- Option édition de L3 (LDM6Y32), proposée par l'IUT métiers du livre à la licence de lettres, métiers de l'écrit et intermédialité et également mutualisée avec la licence lettres, langues parcours BABEL : langues et cultures du monde.
- Non ouverture de certains enseignements en FAD et solutions à trouver pour une réouverture de ce service à la rentrée 2017,
- Accès pour les étudiants aux UE mineures ou options demandées. L'Université devra veiller à donner meilleure satisfaction aux vœux des étudiants. M. Ballesta s'engage à recevoir les étudiants qui se sont manifestés.